

LE MAG DE LA VILLE DU POIRÉ-SUR-VIE

POIRÉ MAG

DOSSIER

ENTRE HISTOIRE
ET PATRIMOINE

JUILLET 2021

C'EST D'ACTU - 7
Conseil Municipal
des Enfants : en mode
éco-attitude !

EN COULISSES - 14
La culture au service de
l'événementiel local

PERSPECTIVES - 16
Le plan d'eau repensé
pour la continuité
écologique



www.ville-lepoiresurvie.fr

EN IMAGES - 2

Les événements marquants
des deux derniers mois

C'EST D'ACTU ! - 6

L'essentiel de l'actualité locale

BON À SAVOIR - 10

Les informations pratiques

LE DOSSIER - 11

Entre histoire et patrimoine

EN COULISSES - 14

La culture au service
de l'événementiel local

PERSPECTIVES - 15

L'actualité des grands projets :

- Vers des cheminements « doux »
et sécurisés
 - Le plan d'eau repensé
pour la continuité écologique
 - Le 1^{er} synthétique
100% écoresponsable

VIVRE ENSEMBLE - 19

À vélo, je suis réglo !

C'EST GENÔT ! - 20

150 ans d'histoire et de mémoire

**LE COIN DES
P'TITS GENÔTS** - 21

Mots croisés des vacances

SORTIR AU POIRÉ - 22

L'agenda des sorties des deux
prochains mois

Mairie du Poiré-sur-Vie

4 place du Marché
CS 70 004 - 85 170 Le Poiré-sur-Vie
www.ville-lepoiresurvie.fr

Directrice de publication : Sabine ROIRAND,
Maire

Rédaction et mise en page : Aude BOISSINOT et
Justine BLANCHARD - service communication
02 51 31 86 76

Photos : Ville Le Poiré-sur-Vie ; Freepik ; Adobe
Stock ; Jean MIGNET ; ou mentions

Impression : Imprimerie Jauffrit

Distribution : Tremplin

Tirage : 4 000 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2021

60 JOURS AU POIRÉ



EN MAI

ÇA JARDINE !

Les parcelles des deux jardins familiaux au Beignon-Basset et à l'Idonnière ont été préparées par le service Espaces Verts de la commune. Le jardin partagé du Parc du Moulin à Elisese mettra en place à l'automne. Place désormais aux premières plantations ! Des équipements (composteurs, récupérateurs d'eau, abris) vont venir compléter ces aménagements. Des parcelles sont encore disponibles, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.



SAMEDI 8 MAI

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le traditionnel dépôt de gerbes, en hommage à la victoire du 8 mai 1945, a eu lieu au Monument aux morts, en présence de Madame le Maire et deux élus municipaux, des représentants de l'association UNC-AFN-SOLDATS DE FRANCE, et du chef de centre des pompiers. La médaille du combattant volontaire a été remise à Monsieur Laurent HISTE. Une cérémonie organisée en comité restreint au regard du contexte sanitaire.



VENDREDI 28 MAI

FESTI'MARCHÉ

Grand succès pour le lancement du Festi'Marché ! Vous avez été plus de 600 personnes à venir remplir votre panier de bons produits ! Les deux marchés des 11 et 25 juin ont également remporté un beau succès ! Rendez-vous tous les vendredis soirs des semaines impaires, de 16 h 30 à 19 h 30. Ensemble, faisons vivre notre marché !



DIMANCHE 30 MAI

VIDE GRENIER

Près de 150 exposants ont confirmé le succès de cette manifestation organisée par l'Amicale Laïque, à la Martelle et sur le boulevard des Deux Moulins. Un lieu idéal pour donner une seconde vie à des objets ou vêtements, ce qui participe à une économie circulaire. Plus de 5 000 personnes s'y sont déplacées.



DU 31 MAI AU 6 JUIN

DÉFI MOBILITÉ

A vélo, à pied, en covoiturage ou encore en télétravail... L'objectif de cette semaine de la mobilité était de repenser notre façon de se déplacer sur nos trajets quotidiens en adoptant des modes de déplacement écoresponsables. Des activités variées ont été proposées tout au long de la semaine comme des ateliers de réparation de vélos et des essais de vélos électriques.



MARDI 15 JUIN

LE RAM EN SPECTACLE

Les assistant(e)s maternel(le)s ont pu se retrouver en toute convivialité autour du spectacle « Tour de jardin », proposé par la compagnie l'Embrasure, au Parc du Moulin à Élise. Un moment « au grand air » très apprécié de tous, organisé par le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes Vie et Boulogne..



©CCVB

LUNDI 7 JUIN

TERRE DE JEUX 2024

Le temps d'une journée, plusieurs activités sportives (tennis, karaté, tir à l'arc, exposition quizz et rencontre avec Louise MARAVAL, championne de France d'heptathlon juniors 2020) ont été proposées aux élèves de CM1 et CM2 des quatre écoles primaires de la commune en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vendée et le Tennis club du Poiré-sur-Vie. L'occasion de promouvoir la pratique du sport chez les jeunes dans le cadre de la semaine olympique et paralympique.



JEUDI 24 JUIN

BRIN DE CAUSETTE

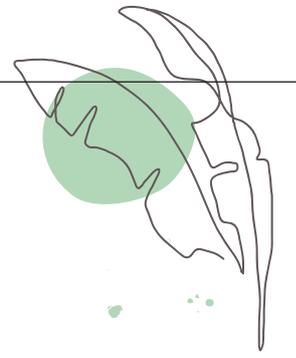
Les animations reprennent à la médiathèque ! Devenue une animation incontournable du Réseau Communauté Vie et Boulogne, « Brin de causette » a fait son retour avec un programme autour du chant des oiseaux.

VENDREDI 25 JUIN ET JEUDI 1^{ER} JUILLET

REMISE DE DICTIONNAIRES

Comme chaque année, la municipalité du Poiré-sur-Vie a eu le plaisir d'offrir un dictionnaire à chaque élève de CM2 pour marquer leur entrée au collège. Au total, ce sont 150 dictionnaires qui ont été distribués dans les quatre écoles primaires de la commune. Bonne continuation à tous les élèves !





LA CULTURE AU GOÛT DE L'ÉTÉ

MERCREDI 13 JUILLET FESTI'MUSIQUE EST DANS LA PLACE

Dès maintenant, réservez votre 13 juillet pour une soirée musicale et conviviale sur la place du Marché. Festi'Musique est de retour pour vous enchanter les oreilles grâce à trois groupes réunis pour l'occasion.

- **LILY HARVEST - 18 h 30** : Entre gouaille vibrante et douceur magnétique, Lily croque sans détours, les affres de la fragilité humaine Francophones.
- **MATJÉ - 19 h 30** : À la croisée des chemins de la chanson française, du hip-hop et d'influences afro-latines, Matjé pose une plume poétique, sur une musique chaleureuse et entraînante alliant tradition et modernité.
- **LA GÂPETTE - 20 h 45** : Considérant le bistrot comme réel microcosme de la société, les artistes installent leur véritable comptoir sur lequel ils vous servent complicité, humanité et générosité. L'enveloppe festive de leurs chansons, riches en instrumentations, révèle des textes militants emplis d'émotion.

 Place du Marché

 18h - 00h30

 Gratuit

SAMEDI 28 AOÛT FESTI'ARTS D'ÉLISE

Dans une ambiance familiale et conviviale, venez profiter, en famille ou entre amis, d'un programme riche et varié pour tous les goûts.

- **GUINGUETTE - de 12 h à 14 h** : Trois foodtrucks seront présents afin que vous puissiez vous restaurer.
- **ANIMATIONS - de 14 h à 19 h** : Cibles géantes, challenge de la poutre, challenge des poteaux, fête foraine, fun winch.
- **LES FRÈRES SCOPITONE - 15 h et 18 h** : Munis simplement de leurs instruments et de leurs voix, les Frères Scopitone réinventent avec vous les plus grands standards du patrimoine français et même international !
- **LA BUGNE - 17 h** : C'est la plus grande, la plus impressionnante des compétitions aquatiques sans eau. Ils ne reculeront devant rien pour prouver au monde entier que l'aquatisme...c'est super !
- **LA GUINGUETTE DE PEGGY - 19 h et 20 h 45** : De Amélie Poulain aux grands classiques de la chanson française, des riffs rocks les plus connus aux ambiances Klezmer, la Guinguette de Peggy vous embarque dans une fête inoubliable.
- **CINÉMA DE PLEIN AIR - 22 h** : Diffusion du film « Donne-moi des ailes », de Nicolas VANIER, en partenariat avec Familles Rurales.

 Parc du Moulin à Élise

 12h - 00h

 Gratuit

En raison du contexte sanitaire, le bal des pompiers et le feu d'artifice sont annulés. Merci de votre compréhension.

** Animations organisées sous réserve de la validation préfectorale du protocole sanitaire.*



Bureau de Poste : les élus délibèrent

Face à l'évolution des consommations, des modes de vie et l'augmentation des usages numériques et à distance, le groupe La Poste a de nouveau réaffirmé sa volonté de faire évoluer la forme de sa présence postale sur la commune.

Suite à plusieurs échanges en conseil municipal et aux réunions de concertation avec la population, la municipalité a confirmé son attachement au maintien de son bureau de Poste ainsi qu'au maintien, à minima, de l'amplitude d'ouverture de 21 heures actuellement pratiquée. Le conseil municipal demande que les horaires soient adaptés pour mieux correspondre aux besoins de la population.

La direction de La Poste a pris acte de cette position mais a indiqué que des ajustements seraient opérés à l'automne 2021 sur une amplitude horaire moindre, de l'ordre de 15 heures hebdomadaires. Un nouveau contact va être pris avec la direction de la Poste.

Une licence IV préservée

Afin de conserver la jouissance de la licence IV sur la commune, le conseil municipal a fait le choix de se porter acquéreur de la licence exploitée précédemment par le bar H&D, pour un montant de 6 000 €. Une fois acquise, elle pourra faire l'objet d'une location par bail commercial auprès d'un professionnel installé sur la commune.

La licence IV est une autorisation réglementaire créée pour les débits de boissons souhaitant vendre des boissons de tous les groupes, et notamment celles des groupes 4 et 5 (alcools issus d'une distillation), à consommer sur place. Ces licences sont rares et difficiles à obtenir.

ÉDUCATION ROUTIÈRE

La Communauté de communes Vie et Boulogne propose à nouveau des stages de sensibilisation à la conduite pour les 60 ans et plus.

Ces sessions ont vocation à accompagner les seniors dans leur mobilité et prolonger l'autonomie au volant. Ces stages sont gratuits et placés sous le signe de la convivialité durant trois demi-journées.

Théorie - La Martelle

Jeudi 2 septembre, de 14 h à 17 h 30
Vendredi 3 septembre, de 9 h à 12 h 30

Pratique - La Martelle

Mercredi 8 septembre, de 8 h 30 à 12 h 30 ou de 14 h à 18 h

Inscriptions :

02 51 98 51 21

france-services@vieetboulogne.fr

Plan canicule adoptez les bons réflexes !

Chaque été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en collaboration avec les policiers municipaux, assure gratuitement une surveillance téléphonique et visite régulièrement les personnes fragiles et exposées à des risques de santé en cas de fortes chaleurs.

Pour bénéficier de cet accompagnement personnalisé, les personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi que celles en situation de handicap, sont invitées à s'inscrire sur le registre communal.

La fiche d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune : **www.ville-lepoiresurvie.fr**. Elle est à retourner dûment complétée dans la boîte aux lettres de la mairie.

Contact :

CCAS - 02 51 31 80 14

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En mode éco-attitude !

Du 14 avril au 12 mai, les jeunes élus se sont mobilisés, en distanciel, autour d'activités à réaliser seuls ou en famille sur des thématiques données : chasse aux objets, charades et rébus, l'école de l'énergie et le mot mystère.

Durant le défi mobilité organisé sur la commune du 31 mai au 6 juin, ils ont participé à des ateliers vélo mis en place par Monsieur Christophe GUILLET de l'entreprise « En équilibre ». Les obligations et les consignes de sécurité à vélo leur ont ainsi été rappelées, tout comme l'importance du regard. Ils ont également pu tester leur capacité à détourner un obstacle.



Jeune et citoyen



Le 23 juin dernier, retour en mairie autour d'une action citoyenne durant laquelle les jeunes élus ont participé à une « chasse aux indices » sur les départements et les régions. Ils ont également pu rencontrer le service État-civil qui leur a présenté l'organisation des élections. En fin d'après-midi, Madame le Maire est venue échanger avec eux sur l'importance du vote pour la vie démocratique.

UNE RENTRÉE EN FÊTE !

La municipalité souhaite proposer un temps fort associatif afin de soutenir et promouvoir la vie locale, si riche et diverse au Poiré-sur-Vie.

Rendez-vous le samedi 4 septembre

Festi'Assos regroupera une cinquantaine d'associations locales sur deux lieux distincts :

- la Montparière pour les associations Sport, Enfance, Jeunesse, Scolaire, Quartiers et Vie inter-associative
- la place du Marché pour les associations Culture, Action sociale et Cadre de Vie.

Profitez de cette journée pour venir découvrir toutes les disciplines proposées par les associations et bénéficier de séances d'initiation en live ! Au détour de votre visite, le complexe de la Montparière, fraîchement rénové, dévoilera ses nouveaux aménagements.

Contact et renseignements : Service Vie Locale – 02 51 31 80 14



Samedi 4 septembre



10h - 18h



**Place du Marché
La Montparière**



OBJECTIF ROUTES

Les travaux de réfection de voirie pour l'année 2021 ont débuté. Le marché public a été attribué à l'entreprise SEDEP - ATLANROUTE.

Soumises au trafic régulier et aux variations climatiques, les routes et les rues communales s'usent et se détériorent avec le temps. Afin d'assurer la sécurité et le confort aux usagers, le service voirie réalise chaque année plusieurs chantiers selon un programme d'entretien pluriannuel préalablement établi.

Lorsque les travaux à réaliser sont plus lourds, le plus souvent sur des portions plus dégradées, on procède à la réfection totale du tapis. Il peut être réalisé soit en enrobé, soit en tricouche ou bicouche selon différents critères : le secteur, le type de circulation et la fréquentation.

Pour cette année 2021, seront réalisées en bicouche ou en tricouche les voies de circulation de la Letelière, l'Aumère, la Raybaudière, la Pallulière, de la route départementale 4 jusqu'à la Prévisière, la Métairie, le Meslier, la route allant de la Millière à la Piltière, la Jaunière, la Surie, la Maumernière (accès grange), la Tirière (accès ferme), le Plessis (accès riverains) et la rue des Echoliers (accès riverains).

Pour permettre l'infiltration de l'eau et ainsi limiter l'imperméabilisation du sol, des réfections seront réalisées en terre-pierre ou avec des matériaux adaptés notamment sur le parking de l'Idonnière et rue des Châteaux.

Des entretiens de voirie se feront selon le principe du PATA (Point à Temps Automatique) qui permet la réparation des couches de roulement. Des cheminements à la Chênaie, rue des Iris et rue des Sources seront également améliorés. Les parkings de la Gibretière, de la Montparière et du Centre Technique Municipal feront également l'objet de travaux de réfection.

EN CHIFFRES BUDGET 2021

214 294 €
de voirie de campagne

74 143 €
de voirie urbaine

60 871 €
de parkings

14 508 €
d'entretien en PATA





#jetelechargeIntraMuros

IntraMuros est une application mobile dédiée aux communes. Contrairement à un site web ou à un réseau social comme Facebook, l'alerte IntraMuros s'affiche instantanément sur votre téléphone.

Depuis le 1^{er} juin, le Poiré-sur-Vie est sur IntraMuros. Vous pouvez y retrouver des services personnalisés, les actualités, les événements... Il n'est pas nécessaire de renseigner votre numéro de téléphone ou votre adresse mail, ni même de créer un compte.

Pour rester connecté, n'attendez plus pour télécharger cette application gratuite sur votre téléphone mobile ! Elle est disponible sur Google Play et l'App Store.

CLÔTURES À DÉCLARER

Depuis la mise en oeuvre du nouveau PLUi-H, l'édification de toute clôture (grillage, mur, végétal...) est soumise désormais au dépôt d'une déclaration préalable afin de vérifier la conformité de votre projet aux règles d'urbanisme en vigueur.

Contact :
Service Urbanisme - 02 51 31 80 14



TOURISME

Le Parc du Moulin à Élise

Ils sont nombreux et dynamiques, les acteurs qui font vivre ce symbole de notre identité genôte.

Le Moulin à Élise

Passionnés par ce savoir-faire, des meuniers bénévoles vous expliquent les étapes de transformation du grain de blé à la farine.

Ouvert tous les dimanches, de 15 h à 18 h
Tél : 02 51 06 42 86

À découvrir ou à redécouvrir également au Parc du Moulin à Élise : les animaux (chèvres, ânes, moutons d'Ouessant), des activités nature (pêche, oiseaux...), des sentiers de randonnée, le parcours permanent d'orientation, le parcours santé, des jeux « Escape Nature » avec l'association SMILE (06 61 51 53 58), les nombreuses activités du Poney Club de la Vie et la crêperie-restaurant « Le Moulin à Élise ».

+ d'informations : www.tourisme vie-et-boulogne.fr



Nos héros du quotidien



À la résidence Yves Cougnaud, le personnel est toujours présent, mobilisé, attentif et bienveillant envers les résidents et leurs familles.

Une vidéo a été réalisée pour mettre à l'honneur ces hommes et ces femmes qui œuvrent, chaque jour, pour offrir un cadre de vie serein et sécurisé à nos aînés. Retrouvez-la sur notre chaîne Youtube : www.youtube.com/watch?v=qZ_XgD7RwB0

Les activités ont pu reprendre pour le plus grand plaisir des résidents et les visites sont de nouveau possibles sans rendez-vous préalable. Le 18 juin dernier, les résidents de l'EHPAD ont pu célébrer la fête de la musique au cours d'un après-midi convivial chargé d'émotions.

Suite au départ de Madame Tatiana BALLEZ, que nous remercions vivement pour son engagement au cours des six dernières années, Madame Virginie CANTIN a intégré la Résidence Yves Cougnaud en tant que directrice. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Cet été, partez tranquilles !

Dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances », la police municipale peut veiller, en votre absence, sur votre logement.

Pour ce faire, avant de partir, inscrivez-vous auprès de la police municipale ou directement sur le site internet de la ville (rubrique « vivre », « police municipale »).

Contact :
Police municipale - 02 51 31 80 14



VIE LOCALE

Le skate-park et le terrain multisports de l'Idonnière sont accessibles, tous les jours, de 10 h à 21 h 30.

Merci de bien respecter ces horaires et de veiller à la tranquillité du voisinage.

Bel été à tous !



Valorisez vos déchets verts

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les : compostage domestique, broyage et paillage, déchèterie.

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont des particules qui véhiculent des composés cancérigènes.

Le brûlage des déchets verts est donc interdit et peut être passible d'une amende de 750€.

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES...

Ils s'installent au Poiré !

LA DAME AUX CHAPEAUX

Retouches personnalisées, création de vêtements et d'accessoires, cours de couture individuel ou en groupe

19, rue des pervenches

06 64 78 63 55

ladameochapeaux@laposte.net

EPICERIE LES COQUELICOTS

Commerce de produits alimentaires bio et de produits locaux

69 boulevard des Deux Moulins

06 64 82 90 45

epicerielescoquelicots@gmail.com

Facebook : Epicerie Les Coquelicots

AFB EBENISTERIE

Des meubles de décoration originaux et zéro-déchet, des petits meubles uniques et sur-mesure

4 la Roustière (sur rendez-vous)

afb.ebenisterie@gmail.com

Facebook : afb.ebenisterie

ÇA VA T CHAUSSURES !

Cordonnerie, clefs, plaques d'immatriculation...

Galeries du centre commercial

Leclerc

09 88 40 54 18

Facebook : Cordonnerie Ça va T chaussures Le Poiré-sur-Vie

OPEN BOX

Garde meubles

Village Saint Jean

06 06 98 97 81

contact@habitat-menuiserie.com

HABITAT - MENUISERIE

Menuiserie, charpente, extension, terrasse, volets roulants...

Village Saint Jean

06 82 81 07 19

benoitguillet@icloud.com

JAULIN MULTISERVICES

Travaux intérieurs et extérieurs, démolissage de toiture, entretien des espaces verts, nettoyage des façades...

13 rue des Cornouillers

06 49 48 95 00

Ils se développent !

DEKRA C.A.T.Y

Passage du code de la route

ZA Croix des Chaumes 2

07 72 37 37 48

lecode.caty@gmail.com

Ils se déplacent !

PHARMACIE DU CENTRE

Pharmacie

32 rue de la Chapelle

Résidence du Bois d'Yf

02 51 31 80 22

pharmaciethibon@hotmail.fr

www.pharmacie-thibon.fr

GUILLET CONSTRUCTIONS

Maçon, couvreur, zingueur

ZA La Gendronnière

du Bois des Landes

02 51 31 82 59

guilletconstructions@hotmail.fr

www.guillet-constructions.fr

CRÉDIT AGRICOLE

Agence du Poiré-sur-Vie

Les travaux d'aménagement de leurs futurs locaux ont démarré dans l'ancienne maison de la boulangerie HERVOUET.

17 place du Marché

02 28 97 55 40

⊕ Faites-le nous savoir !

Entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs... Pensez à nous communiquer vos actualités !

Contact : service Communication

service.communication@ville-lepoiresurvie.fr

ENTRE HISTOIRE ET PATRIMOINE



Le mot du Maire

Cette année, nous avons plusieurs occasions de découvrir, ou redécouvrir, notre patrimoine et notre histoire qui forgent notre identité genôte. 2021 est en effet la date anniversaire des 150 ans de l'édification de l'église Saint Pierre et du nom du Poiré-sur-Vie. Nous célébrerons également les 100 ans de notre centre de secours des pompiers volontaires.

Que nous soyons originaires ou non du Poiré-sur-Vie, nous avons tous besoin de mieux connaître nos racines pour comprendre ce que nous sommes aujourd'hui.

S'intéresser aux générations passées, à leurs traditions et à leurs valeurs, c'est s'enrichir pour mieux se construire, individuellement et collectivement.

Je tiens, à travers cet éditorial, à témoigner ma très grande reconnaissance à toutes celles et ceux qui participent à ce « devoir de mémoire », et qui, pour certains, déploient beaucoup d'énergie depuis de nombreuses années pour reconstruire cette histoire et la partager. Ce sont des milliers d'heures de recherches, de recueils de témoignages, de collectes de photos et de cartes postales, que je salue en votre nom à tous.

Les ouvrages publiés cette année par l'association « Mémoire du Poiré-sur-Vie » sont des immenses trésors. Un travail remarquable et considérable ! Ils renforcent notre sentiment d'appartenance à une véritable communauté et notre motivation pour continuer cette œuvre collective, avec respect du passé et ambition pour l'avenir. Un grand merci tout particulier à M. Jean MIGNET.

Vous découvrirez, dans ce nouveau dossier du Poiré Mag, des informations sur les différents moyens qui vous sont proposés pour entretenir ce devoir de mémoire : Journées du patrimoine, entretien du petit patrimoine, publication d'ouvrages, fête des 100 ans du centre de secours. Les programmes détaillés des animations vous seront communiqués via les supports de communication de la commune.

Toutes ces actions contribuent à mettre en valeur notre identité culturelle et l'esprit « genôt » dont nous sommes fiers. Ces références au passé renforcent notre attachement à notre commune, au Poiré-sur-Vie que nous aimons tant !

Avec les élus du conseil municipal et les agents municipaux, je vous souhaite un bel été !

Sabine ROIRAND

D'où vient l'appellation le Poiré-sur-Vie ?

En consultant les noms ayant été utilisés de l'an 1092 jusqu'au XVII^{ème} siècle, on s'aperçoit que le mot pierre est souvent utilisé. Saint Pierre est le patron de la paroisse. L'église et le bourg sont bâtis sur un rocher de granit.

En patois local, le mot pierre se prononce « pèrre » tandis que le mot poire se dit « pérrre ». Le Poiré viendrait donc d'une interprétation du patois qui transforma le mot pierre en poiré.

On trouve l'appellation « Payré » qui correspond à « perré » : empierrément, du latin « petratum », « petra » : pierre. On aurait pu utiliser le mot Roche, mais il était déjà pris par la Roche-sur-Yon dont dépendait le Poiré. Le Poiré viendrait donc de l'ancien mot français « péray » encore utilisé dans le patois local pour désigner un lieu où la pierre constitue le sol.

Les différents noms du Poiré-sur-Vie depuis 1092 :

- 1092 - De Petraeto
- 1100 - Petretum - De Pereyo - De Perio, Petreti
- 1120 - Parochia Sancti Petri Super Rocam
- 1375 - PAYRE - PAIERE ou encore Poiré-sous-la Roche - Ecclesia de Pereyo
- 1606 - Pariocha De Pereyo Supra Rocam
- XVII^{ème} - Poiré-sur-la-Roche - Poiré-sous-la-Roche
- 1804 - Poiré-sous-Napoléon
- Les 100 jours - Poiré-sous-Napoléon puis Poiré-sous-Bourbon
- 1830 - Une motion : Poiré-sous-Philippe mais refus de Louis-Philippe
- 1848 - Le Poiré-sous-Napoléon
- Le 20 janvier 1871 - Le Poiré-sur-Vie

Et les genêts ?

L'appellation de l'habitant du Poiré est le « genôt ». Ce surnom n'a rien d'ironique et est d'une origine bien plus ancienne qu'on le suppose ! Il aurait pour étymologie le nom de la commune voisine, la Génétouze (Genestosa), qui, très vraisemblablement, vient de genista, genesteium, et signifie : genêt, soit un lieu planté de genêts.

Selon cette supposition, « genôt » ne signifierait pas autre chose qu'un habitant d'un pays planté de genêts... à moins qu'on ne préfère chercher une étymologie jusque dans la langue celtique où le mot « gen » a, paraît-il, la signification de petit buisson.

Entre histoire et patrimoine

Cette année 2021 met à l'honneur de nombreux symboles de notre identité genôte ! Notre histoire et notre patrimoine sont des biens précieux que nous avons le devoir d'entretenir et de valoriser pour mieux les transmettre aux générations futures. Ils sont le reflet de nos valeurs et de notre attachement à la commune.

PETIT PATRIMOINE

Calvaires, croix de chemin, arceaux, statues ou encore les lavoirs... font partie du patrimoine communal. Ce petit patrimoine du quotidien représente une véritable richesse culturelle et paysagère, qui entretient la mémoire collective et signe l'identité de la commune. Sa sauvegarde est nécessaire pour préserver la qualité de notre cadre de vie.

Un travail d'inventaire a été réalisé par les élus et les agents municipaux, sur la base d'un recensement établi par Monsieur Jean MIGNET, permettant d'identifier une soixantaine de monuments dans la campagne du Poiré-sur-Vie, de préciser leur situation et d'estimer les travaux nécessaires à réaliser.

Un repérage sur site a été effectué, ce qui a permis de compléter une fiche d'intervention par monument : nom du propriétaire, historique, appréciation et détails sur son état, descriptif du monument.

Au regard du nombre important de monuments concernés, la priorité a été donnée au petit patrimoine dont la commune est propriétaire, et sur lequel elle peut facilement intervenir, et à quelques calvaires privés situés sur des lieux de passage ou de randonnées. Ce travail de restauration et d'entretien est lancé et devrait se poursuivre jusqu'au printemps prochain. Les propriétaires de sites privés sont invités à réaliser cet entretien dans le but de la bonne conservation de notre patrimoine local.

EN CHIFFRES

54 calvaires

dont 19 communaux,
4 du diocèse, 31 privés

3 lavoirs

dont 2 communaux et 1 privé

450 heures

de travail pour l'entretien des
19 calvaires communaux
et des 3 lavoirs



Calvaire de la Jamonière

DEUX GENÔTS S'INTÉRESSENT À L'HISTOIRE DU POIRÉ

Historiens érudits, ils sont de ceux qui se passionnent de notre identité et de son ancrage dans le territoire. Ils effectuent des recherches, collectionnent des clichés anciens et se mobilisent pour des temps d'échange, de témoignages et d'interviews. Merci à eux pour ce travail qu'ils partagent avec nous tous.

Depuis quand et pourquoi étudiez-vous l'histoire du Poiré-sur-Vie ?

Jean MIGNET

« Durant l'été 1965, je cherchais un livre dans la grande armoire qui servait de bibliothèque familiale à l'époque. J'ai trouvé un petit livre sans couverture, sans titre. Intrigué, je l'ai feuilleté et je me suis aperçu qu'il racontait des histoires sur le Poiré.

Je venais, en fait, de retrouver un exemplaire des chroniques paroissiales du Poiré-sur-Vie éditées dans les années 1900.

À partir de ce moment-là et après sa lecture, j'ai commencé à m'intéresser à l'histoire du Poiré, cette petite ville où je suis né. »

Maurice MIGNET

« Je me suis intéressé au Poiré parce que je suis du Poiré, tout comme mes ancêtres depuis des siècles.

C'est aussi parce qu'on peut estimer qu'il est important de s'appropriier l'endroit où l'on vit, même si c'est depuis peu, et que pour cela il est important de le connaître.

C'est ce que je m'efforce de faire et de partager depuis quelques décennies. L'ensemble de mon travail est consultable sur mon site internet : www.montaignu-endeedee.fr. »

FESTI'PATRIMOINE

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le samedi 18 septembre, venez fêter les 150 ans du nom de la commune.

L'occasion de découvrir l'histoire du Poiré-sur-Vie à travers des visites et une valorisation de cinq lieux emblématiques : la place du Marché, l'église, le Moulin à Élise, la caserne des pompiers et l'ancien Monument aux morts. Un parcours rempli d'animations et de surprises ! À terme, ce parcours sera installé de façon pérenne, tout au long de l'année. Il sera disponible via notre application mobile IntraMuros.

Le programme détaillé sera à découvrir prochainement sur le site internet : www.ville-lepoiresurvie.fr



1. LE POIRÉ-sur-VIE (Vendée) - La Gare - Arrivée d'un train allant de Legé à La Roche-sur-Yon



LE POIRÉ-sur-VIE. - Entrée par la Route d'Aizenay

Collection privée Jean MIGNET

513 - G. M. L. A.



10. - LE POIRÉ-sur-VIE (Vendée). — Le Monument aux Morts de la Guerre 1914-1918 et la route de Palluau,

Collection privée Jean MIGNET



3. - LE POIRÉ-sur-VIE (Vendée) — L'Eglise et la Place. Le chœur de l'Eglise est du XIII^e s., le clocher de 1826, la grande nef et les bas côtés de 1871.

Collection privée Jean MIGNET



Retrouvez également l'ensemble de nos lieux patrimoniaux dans la série « Les échappées du Patrimoine » sur le site internet de la commune, rubrique « se divertir » / « tourisme, patrimoine et gastronomie » / « les sites de visite : ça vaut le détour ! »

LE CENTRE DE SECOURS FÊTE SES 100 ANS

Prenez date ! Samedi 9 octobre 2021, le centre de secours fêtera ses 100 ans d'existence. De nombreuses animations seront proposées à cette occasion par l'Amicale des Sapeurs Pompiers !



LA CULTURE

au service de l'événementiel local

Afin d'offrir aux Genôts des animations privilégiées, les élus de la commission Vie Locale élaborent, chaque année, la programmation de la saison culturelle. Inscrite en soutien aux initiatives locales, cette politique culturelle redouble d'efforts pour s'adapter au contexte sanitaire. Zoom sur ce travail à « deux visages ».

Festi'Musique, Festi'Artifice, Festi'Arts d'Élise, Festi'Patrimoine, Festi'Noël... À la fois programmateur, organisateur et coordinateur, le service d'animation locale et culturelle de la mairie, travaille avec Fabrice PRAUD, adjoint à la Culture et au Patrimoine, en concertation avec les membres de la commission Vie Locale pour assurer l'organisation de tous les événements culturels et festifs municipaux.

Du théâtre, de la musique, du cinéma, des arts de rue... il y en a pour tous les goûts. La municipalité veille, chaque année, à proposer une offre culturelle diversifiée et accessible à tous. Tout au long de l'année, ce sont de nombreux rendez-vous de proximité, qui sont proposés à toutes les générations de Genôts.

Malgré une seconde année très particulière en raison du contexte sanitaire, la programmation reprend le flambeau avec enthousiasme et adaptabilité : « Depuis mars, nous avons dû revoir l'ensemble de notre programmation estivale afin de respecter au mieux les consignes sanitaires. Changement de dates, d'artistes, de lieux, de plans d'implantation... tout y est passé et nous

avons travaillé sur plusieurs versions possibles » indique Chloé MOUSSION, chargée d'animation locale et culturelle.

« Nous pouvons être amenés à revoir encore notre programmation et notre plan d'implantation la veille ou le jour de l'événement en fonction des décrets qui sont publiés et des conditions météorologiques » poursuit Fabrice PRAUD.

Outre l'organisation des différents événements déclinés sous le concept « Festi'... », ce duo travaille également sur une enquête auprès de toute la population sur les pratiques culturelles afin de récolter vos constats, vos pratiques, vos souhaits... Tout cela dans le but de vous proposer une programmation 2022 au plus près de vos envies !

Ce duo vient aussi en soutien aux associations culturelles locales.

La médiathèque et la bibliothèque du quartier du Beignon-Basset contribuent également à cette animation culturelle.

« En parallèle de la programmation culturelle, nous travaillons également sur le projet du pôle culturel » indique

Fabrice PRAUD. Avec de tels projets annoncés, la culture a de belles heures à venir au Poiré !

Contact :
Service animation locale et culturelle
02 51 31 80 14
service.culturel@ville-lepoiresurvie.fr

EN CHIFFRES

+ de 10 000
 spectateurs présents sur les manifestations culturelles municipales chaque année

70 000 €
 consacrés à l'organisation des événements culturels municipaux en 2021

20
 associations culturelles sur la commune

2
 médiathèques gérées par la Communauté de communes Vie et Boulogne



LE 1^{ER} SYNTHÉTIQUE 100% écoresponsable !

Dans le cadre de l'évolution du stade de l'Idonnière, la commune du Poiré sur Vie lance la réhabilitation du terrain de football synthétique datant de 2004 ainsi que la création d'un nouveau terrain synthétique de foot à 8. Ces nouveaux équipements permettront ainsi de répondre aux besoins du club local « Le Vendée Poiré-sur-Vie Football ».

Le Vendée Poiré-sur-Vie Football est composé de plus de 700 licenciés et comptabilise 40 équipes engagées dans des compétitions fédérales. De plus, deux sections sportives scolaires viennent pratiquer l'activité football à raison de 7 heures hebdomadaires. Cet équipement accueille aussi, chaque année, 1 à 2 cycles de sport scolaire pour les écoles primaires.

Après plus de 16 ans d'utilisation, l'évacuation des eaux pluviales de ce terrain ne se fait plus assez rapidement en cas de fortes pluies, ce qui occasionne l'annulation de rencontres et d'entraînements.

LE CHOIX D'UN ÉQUIPEMENT À LA POINTE DE L'ÉCO-ATTITUDE !

Les élus ont affirmé leur volonté d'investir dans un équipement le plus respectueux possible de l'environnement. Il existe, en effet, de nombreux gazons synthétiques dits « bio-sourcés » avec des produits venant de l'autre bout du monde mais la démarche engagée par la commune, en partenariat avec Sportingsols, est pour le moins exemplaire de par ses critères environnementaux !

Un garnissage en matière organique

Le nouveau terrain synthétique sera constitué à partir d'un remplissage de noyaux d'olives concassées arrondis 100% naturel et de provenance du sud de la France. Bilan carbone oblige, la logique écoresponsable se joue à tous les niveaux.

Ces granules 100% organiques réduisent la chaleur et donnent un aspect naturel au terrain. Résistant aux UV, inodore et impérissable, ce système fonctionne sans arrosage et sa maintenance est donc simplifiée. La migration du remplissage est limitée et la fibre du terrain se rapproche d'un gazon naturel.

Une fibre réalisée en matière recyclée

De façon générale, les fibres synthétiques d'aujourd'hui sont réalisées en polyéthylène, sourcé à partir d'énergies fossiles.

La fibre du terrain synthétique genôt sera produite à partir de déchets plastiques. Une solution de gazon circulaire qui permet de réduire l'utilisation de pétrole brut et de résoudre le problème du recyclage des déchets plastiques mélangés. La construction de ce terrain synthétique permettra de recycler près de 300 000 bouteilles en plastique !

Un recyclage optimal de l'ancien terrain

Un procédé innovant sera utilisé pour ce nouveau terrain permettant le recyclage du gazon en fin de vie. L'objectif est doublement gagnant : transformer le vieux terrain de gazon synthétique en matières premières pour créer un nouveau remplissage de haute performance pour de nouveaux terrains.

Les travaux de ce chantier viennent tout juste de démarrer. La livraison de ce nouvel équipement est prévue en octobre prochain.

Le Poiré-sur-Vie sera doté du premier terrain synthétique en France, 100% écoresponsable ! De quoi faire briller, encore plus haut, nos joueurs de football locaux !

EN CHIFFRES

903 827 € HT
coût des travaux

302 684 €
de subventions attendues
(Conseil Départemental,
Fédération Française de
Football et le VPSVF)



LE PLAN D'EAU REPENSÉ

pour la continuité écologique

Une phase d'étude de faisabilité et de travaux a démarré récemment pour restaurer la continuité écologique du Ruth et réaménager le plan d'eau du Parc du Moulin à Élise. Ce projet ne saurait se faire sans assurer la poursuite de l'alimentation en eau du Moulin à Elise ainsi que la pratique des activités de pêche et de loisirs sur ce site.

Le ruisseau du Ruth est classé dans la zone d'actions prioritaires (ZAP) pour l'anguille. En 2013, une étude a été menée pour la restauration de la continuité écologique sur le plan d'eau du Parc du Moulin à Elise, qui constitue un barrage à l'écoulement des eaux.

Pilotée par le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay dans le cadre du Contrat Régional du bassin versant Vie et Jaunay, cette réflexion est réalisée avec l'appui du bureau d'étude Hydro Concept.

Une étude approfondie du plan d'eau

Lors de la dernière vidange du plan d'eau en 2013, le taux d'envasement avoisinait les 40 % et représentait un volume d'environ 6 550 m³. Avec un dénivelé de 3,5 m entre le niveau amont et aval, l'ouvrage est devenu infranchissable pour toutes les espèces, y compris pour l'anguille. Il nuit donc à la continuité écologique du Ruth.

Qu'est-ce-que la continuité écologique ?

La continuité écologique d'un cours d'eau est définie comme la libre circulation des organismes vivants et

leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri. Elle doit permettre également le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques.

À la suite de cet état des lieux, et au regard des obligations réglementaires, différents objectifs et enjeux ont été retenus :

- assurer le transit des sédiments et pallier ce problème d'envasement,
- assurer la circulation piscicole,
- respecter le fonctionnement du Moulin à Elise,
- conserver le caractère esthétique du site, important pour sa fréquentation,
- maintenir une activité de pêche de loisir.

Il s'agit, à la fois, d'objectifs patrimoniaux, touristiques, économiques, sociaux et environnementaux à concilier.

Six scénarios ont ensuite été étudiés afin de répondre à ces objectifs et enjeux : passe à poissons, bras de contournement, canal d'amenée, nouveau lit et renaturation du lit...

Une analyse de chaque scénario a été réalisée vis-à-vis du gain hydromorphologique, des usages et du coût.

Composé de plus de 20 personnes, un comité de pilotage a été constitué. Il s'est réuni le 19 mai dernier et a fait le choix de deux scénarios à étudier. Il regroupe des élus du conseil municipal, des agents municipaux, les partenaires institutionnels du projet (Syndicat Vie et Jaunay, Etat, Région, Département et leurs services DREAL, DDTM), ainsi que des représentants de l'association du Moulin à Elise, de pêche, « Le Dard », et la Cicadelle.



Place à la phase opérationnelle

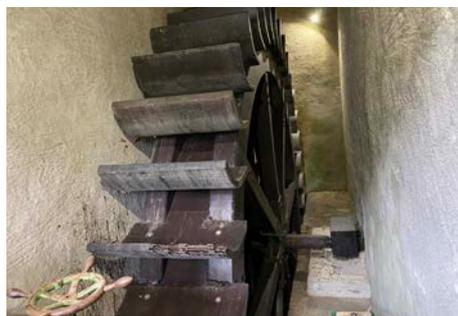
Deux scénarios ont donc été retenus dans le but de rétablir la continuité écologique du Ruth avec un bras de contournement en rive gauche ou en rive droite. Ces scénarios permettent la conservation d'un plan d'eau nécessaire au fonctionnement du Moulin à Élise et à l'activité de pêche.

Une étude plus approfondie réalisée par Hydro Concept, sur la base de ces scénarios, sera présentée au comité de pilotage à l'automne prochain.

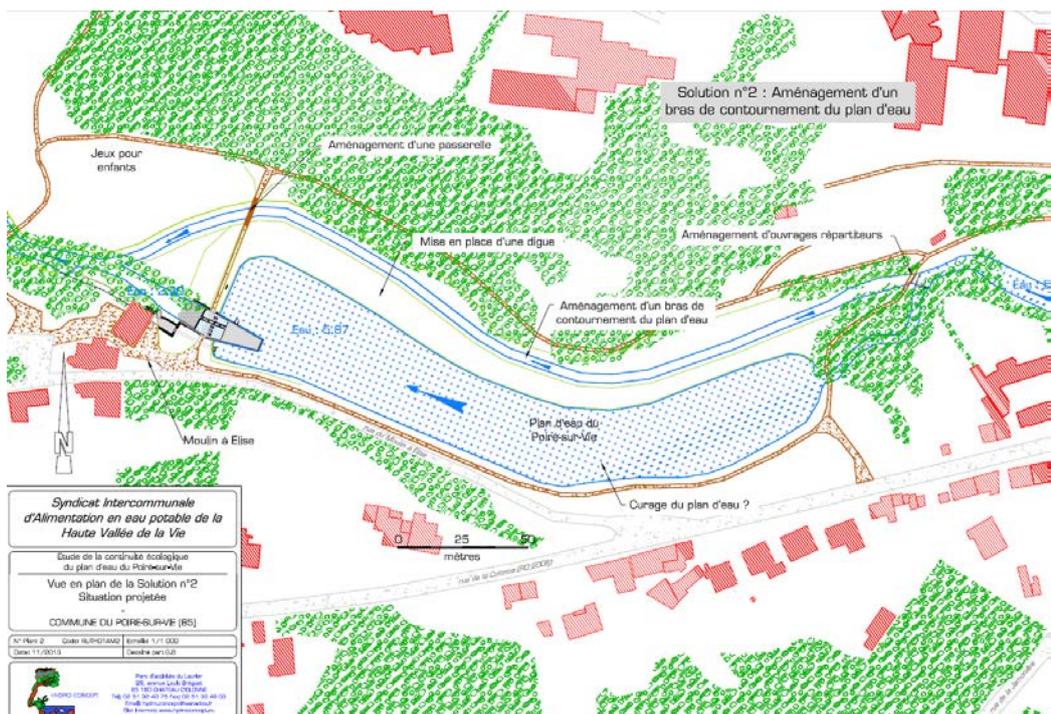
EN CHIFFRES

1982
création du plan d'eau

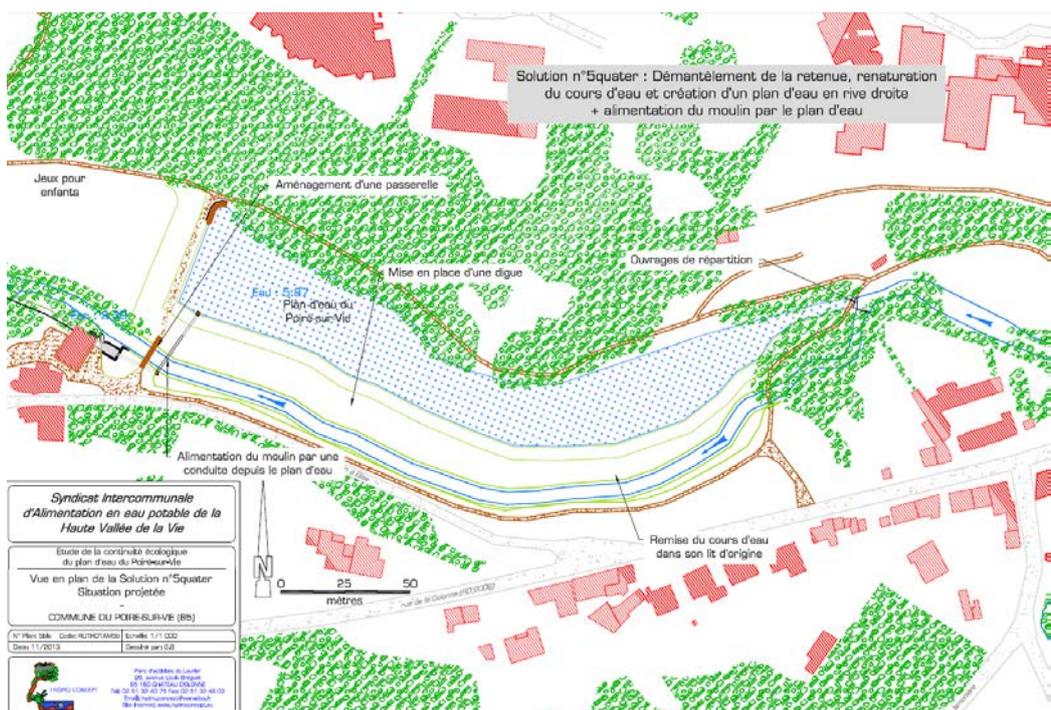
13 000 m²
de surface



Scénario 1



Scénario 2





VERS DES CHEMINEMENTS

« doux » et sécurisés

À quoi sert un schéma directeur des circulations ? Ce travail de réflexion, objet d'une véritable étude, permet d'identifier les besoins de modifications de la circulation sur la commune, d'anticiper ses évolutions, d'étudier et d'évaluer les opportunités en faveur des modes de déplacement actifs (pédestres et cyclables). Ce travail est lancé au Poiré-sur-Vie.

Dans ce cadre, la commune s'est attachée les services du cabinet d'études Immergis. Ce travail de fond et de réflexion s'inscrit dans la continuité de l'étude menée à l'échelle de la Communauté de communes Vie et Boulogne sur les modes actifs et dans le cadre plus global du Plan Climat Air Energie Territorial. Il comporte deux phases :

Phase 1 : la réalisation du diagnostic

- Établir un état des lieux de l'offre de mobilité et de la circulation existante en zone agglomérée et au Beignon-Basset.
- Etablir un focus particulier sur les aménagements de modes actifs, en particulier cyclables, actuels.
- Effectuer des relevés de terrain qui vont permettre l'identification de façon intégrale des sens de circulation, des limitations de vitesse, des aménagements existants, de la signalisation cyclable, des points noirs pour les déplacements doux, des zones de stationnement, des largeurs de chaussée, des largeurs de trottoirs, des obstacles...
- Mettre en place des comptages routiers qui permettront de

connaître précisément l'intensité du trafic en un point donné.

- Constituer une base de données SIG (Système d'Information Géographique) : voiries, aménagements, équipements, comptages.
- Concerter les différents acteurs par différents ateliers.

Une enquête a également été réalisée par la Communauté de communes Vie et Boulogne pour mieux comprendre les pratiques actuelles liées au vélo sur le territoire (habitudes de déplacements, besoins des usagers, freins à la pratique du vélo...).

En plus de cette enquête, vous avez été invités à participer à une CartoParty dans les stands d'information durant la semaine de la mobilité qui a eu lieu du 31 mai au 6 juin derniers ou par voie numérique sur le site internet de la commune.

Phase 2 : l'élaboration d'un schéma des circulations, d'un plan d'actions et d'un plan pluriannuel d'investissements

- Etablir un maillage hiérarchisé du réseau multimodal des circulations.
- Elaborer des propositions d'aménagement du réseau.
- Elaborer des propositions d'actions en faveur d'une stratégie alternative à la voiture.
- Elaborer des préconisations en termes de signalétique, d'itinéraire et de plan de jalonnement.
- Proposer un plan de stationnements adapté aux lieux et à la pratique du vélo.
- Proposer un schéma d'organisation des circulations.
- Eclairer les élus dans leur prise de décision et notamment sur les objectifs à court, moyen et long termes.
- Définir les priorités et le scénario de rédaction du schéma directeur des circulations.
- Concerter les différents acteurs et la population.

Cette étude se poursuit. Des arbitrages devront être réalisés d'ici la fin de l'année au regard des possibilités budgétaires de la commune.





À VÉLO, je suis réglo !

Lors de nos déplacements à vélo, on redoute souvent le croisement ou le dépassement par les véhicules. Cette notion de partage de la voie de circulation doit s'opérer en toute sérénité. Pour cela, tout un chacun doit adopter de bons réflexes et prendre conscience, qu'à vélo, la sécurité n'est pas en option. Quelques rappels de consignes utiles avant d'enfourcher votre deux roues.

Avant toute sortie, il est important de bien vérifier son matériel. Un check-up s'impose et si nécessaire, une réparation auprès d'un professionnel du secteur est à prévoir. Sous peine d'être verbalisé, un vélo qui circule sur la voie publique doit impérativement avoir : un avertisseur sonore, deux freins avant et arrière, un feu avant jaune/blanc, un feu arrière rouge, des catadioptres rouges (arrière), blancs (avant), oranges (côtés et pédales).

Une fois le côté matériel contrôlé, voici quelques bons réflexes à adopter, sans limites !

- **Le port du casque** : obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans (conducteur ou passager), rappelons qu'il permet de réduire les dommages ou traumatismes, en cas d'accident.
- **Le gilet de sécurité** : hors agglomération, cyclistes et passagers doivent obligatoirement le porter la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.
- **L'écarteur de danger** : cet équipement permet aux usagers de la route de se tenir à une distance raisonnable du vélo, pour

des raisons évidentes de sécurité.

- **Les pneus bien entretenus** : ils doivent être en bon état et bien gonflés pour éviter la crevaisson.
- **La bombe rétro réfléchissante** : ce produit à vaporiser donne au vélo un aspect rétro réfléchissant la nuit. Être mieux vu reste primordial dans la prévention des accidents impliquant des cyclistes.

Le cycliste doit également penser à rester dans le champ de vision des conducteurs et éviter les angles morts des véhicules.

Dans un rond-point, le cycliste reste toujours à droite, même s'il se dirige tout à fait à gauche. Pour tourner, le cycliste doit tendre son bras pour signaler un changement de direction. Enfin, pour traverser un passage piéton, le cycliste doit descendre de son vélo et mettre pied à terre.

Les groupes de cyclistes peuvent circuler côte à côte, à deux maximum. À la nuit tombée ou en cas de mauvaises conditions de circulation, la circulation en file indienne est à privilégier.

Piste cyclable et priorité

Une piste cyclable est considérée comme une voie de la chaussée principale qu'elle longe. Les cyclistes qui l'empruntent doivent respecter les règles de priorité et sont donc susceptibles de bénéficier du droit de passage ou du devoir de céder le passage aux autres usagers de la route en fonction de l'endroit où la piste cyclable se trouve.

Par contre, lorsqu'un conducteur quitte sa voie pour s'engager sur une autre voie qui traverse une piste cyclable, il est dans l'obligation de céder le passage aux cyclistes circulant dans les deux sens de circulation.

Le dépassement d'un cycliste

Pour ne pas heurter le vélo, le conducteur doit être latéralement à moins d'1 mètre en agglomération et moins de 1,50 mètre hors agglomération. Le chevauchement d'une ligne continue est autorisé pour le dépassement d'un vélo, en respectant les règles de prudence.

C'EST GENÔT !



150 ANS d'histoire et de mémoire

La commune du Poiré-sur-Vie célèbre cette année de nombreux anniversaires. C'est notamment le 150^{ème} anniversaire de l'appellation « Poiré-sur-Vie » et le 150^{ème} anniversaire de l'édification de l'église Saint Pierre. Sur notre territoire, une association, constituée d'historiens locaux passionnés, travaille à la mémoire et à la conservation de notre histoire et donc de notre patrimoine.

L'association « Mémoire du Poiré-sur-Vie » a été créée en 1995 par Messieurs PAROIS et PERROCHEAU (Les Lucs-sur-Boulogne), Monsieur HAMEL (Saligny), Monsieur MIGNET (Le Poiré-sur-Vie) et Monsieur CHEVOLLEAU (Aizenay).

C'est une association d'érudits locaux qui oeuvre pour le patrimoine de la Communauté de communes de Vie et Boulogne et qui propose diverses activités régulières comme :

- La sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel,
- Des recherches, des collectes et des études du patrimoine culturel immatériel,
- La réalisation de livres, de flyers, DVD, films, QR Code...,
- Des visites guidées des sites.

Les activités de la structure s'adressent à tous publics : professionnels du patrimoine, collectivités, particuliers ainsi que les groupes et les scolaires.

L'association, en la personne de Monsieur Jean MIGNET, vient de réaliser deux ouvrages historiques sur la commune du Poiré-sur-Vie.

150 ans de l'église

Complété par une exposition qui a pris place dans l'église, du mois de janvier au mois de juin, ce livre d'une centaine de pages retrace les différentes étapes de l'édification de l'église du Poiré-sur-Vie. Le 27 juin dernier, une célébration religieuse a honoré cette occasion en présence de nombreuses personnes.

Un deuxième ouvrage vient compléter ces hommages et raviver notre devoir de mémoire : **Le Poiré-sur-Vie de 1871 à 2021.**

Une très riche documentation de 296 pages avec au sommaire :

- Les origines du Poiré-sur-Vie
- Les rues du Poiré à la fin du XIX^{ème} siècle
- L'église Saint Pierre
- Le Poiré durant la seconde guerre mondiale
- Les monuments : châteaux, souterrains, calvaires
- La tempête de 1972
- La vie rurale
- Les distractions
- Les animations
- L'enseignement, les écoles
- Le Beignon-Basset
- L'évolution de la commune

Ces deux livres sont actuellement en cours de commercialisation.

Contact :
jean.mignet@orange.fr

EN CHIFFRES

1995

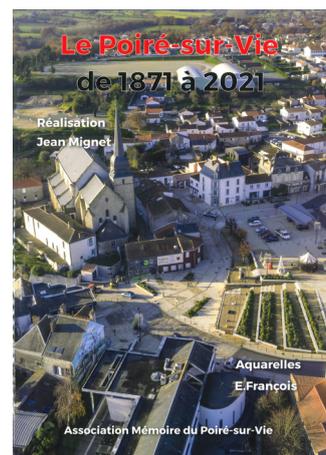
création de l'association
Mémoire du Poiré-sur-Vie

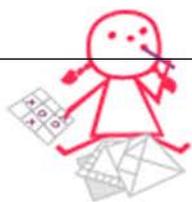
15

adhérents :
soit un par commune
sur le territoire Vie et Boulogne

30

livres édités





MOTS CROISÉS DES VACANCES



Retrouve chaque mot lié à sa définition ci-dessous et écris-le, dans la grille, au numéro correspondant.

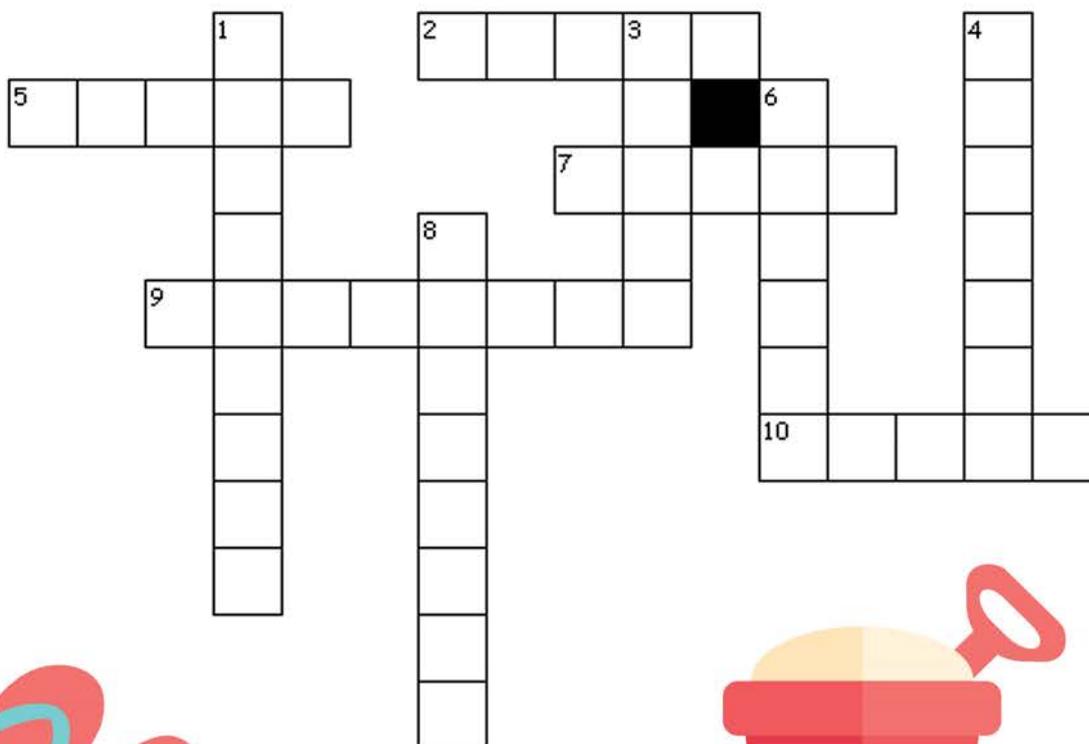
Horizontalement :

- 2. Large étendue qui borde la mer
- 5. Grand filet pour se reposer
- 7. Bonheur des surfeurs
- 9. Terrain de jeux des marmottes
- 10. Matière première pour fabriquer des châteaux



Verticalement :

- 1. Activité préférée des marcheurs
- 3. Gourmandise qui rafraîchit
- 4. Grand cousin du parapluie
- 6. Stars du 14 juillet
- 8. Maison qui roule



**BONNES VACANCES
ET BEL ÉTÉ À TOUS !**



Solutions : 1- Randonnée 2- Plage 3- Glace 4 - Parasol 5 - Hamac 6 - Fusées 7 - Vagues 8 - Caravane 9 - Montagne 10 - Sable

Premier bilan

Avant la pause estivale, il nous semble utile de faire un point sur la première partie de notre mandat, soit un peu plus d'une année à ce jour.

Durant les mois compliqués que nous venons de vivre, peu favorables aux échanges, nous nous sommes impliqués au mieux pour faire avancer les idées que nous soutenons : justice sociale, défense de l'environnement, maintien des services publics, transparence, participation aux décisions ...

Minoritaires, nous représentons néanmoins 30 % de la population du Poiré. A ce titre, nous demandons à être représentés au Bureau municipal. Composé, sur ce mandat, par 12 représentants de la majorité, renforcé par 7 délégués majoritaires, le Bureau porte en effet l'ensemble des projets et des dossiers communaux. Sauf exception, ceux-ci arrivent déjà bien avancés, voire arrêtés, lorsqu'ils sont présentés en Commissions puis au Conseil Municipal ; soit bien trop tard pour que nous puissions proposer et encore moins obtenir des améliorations sensibles.

Mais notre implication et notre vigilance permettent au minimum des questionnements et des débats, indispensables à la démocratie, à la transparence et aux évolutions positives.

S'il est une évolution notable observée cette première année ..., c'est bien le positionnement récent du Conseil Municipal, qui a affirmé, unanimement, sa volonté de maintenir le bureau de Poste !

Les élus

LE POIRÉ AUTREMENT



TOUTE L'ANNÉE

Festi'Marché

Du beau, du bon, du local !

Les vendredis, en semaine impaire de 16 h 30 à 19 h 30
Place du Marché

Contact :
02 51 31 80 14
www.ville-lepoiresurvie.fr



TOUT L'ÉTÉ

Médiathèque

Réseau Communauté Vie et Boulogne

En cœur de ville

Lundi : de 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi : de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30
Jeudi : de 16 h 30 à 18 h 30
Vendredi : de 16 h 30 à 19 h
Samedi : de 10 h 30 à 13 h

Beignon-Basset

Vendredi : de 15 h 30 à 18 h 30

Contact :
02 51 31 89 02
lepoiresurvie@biblio-vieetboulogne.fr

DU 7 JUILLET AU 31 AOÛT

Piscine

La piscine du Poiré-sur-Vie retrouve ses horaires d'ouverture, ses activités et ses baigneurs pour l'été !

Lundi : de 12 h 40 à 13 h 45 et de 15 h à 18 h 30
Mardi : de 15 h à 18 h 30 et de 19 h à 21 h
Mercredi : de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30
Jeudi : de 12 h 40 à 13 h 45 et de 15 h à 18 h 30
Vendredi : de 15 h à 18 h 30 et de 19 h à 21 h
Samedi : de 14 h 30 à 17 h 30
Dimanche : de 9 h à 12 h 15

Fermeture le mercredi 14 juillet et le dimanche 15 août.

rue du Petit Bois

Contact :
02 51 31 63 54

DIMANCHE 11 JUILLET

Après-midi dansant

Organisé par Les Genêts d'Or

à partir de 14 h 30
Tarif : 8 €
La Martelle

Contact :
fernandjaffrit@orange.fr

13 JUILLET

Festi'Musique est dans la place

Organisé par la mairie

de 18 h 30 à 00 h
Parc du Moulin à Élise

Contact :
02 51 31 80 14
www.ville-lepoiresurvie.fr

Plus d'événements sur www.ville-lepoiresurvie.fr

24 ET 25 JUILLET

Balades en calèches

Organisées par les Sabots de la Vie

Samedi 24 : départ toutes les 30 minutes, de 15 h à 17 h 30
Dimanche 25 : départ à 11 h, puis toutes les 30 minutes

Les horaires peuvent varier pour les tours de 50 minutes

Parc du Moulin à Elise

Contact :
06 21 94 78 41
lessabotsdelavie@gmail.com

JEUDI 12 AOÛT

Après-midi dansant

Organisé par les Genêts d'Or

à partir de 14 h 30
Tarif : 7,50 €
La Martelle

Contact :
fernandjaufrif@orange.fr

JEUDI 19 AOÛT

Croq'jeux

Organisé par le Réseau Communauté Vie et Boulogne

de 14 h 30 à 18 h
Médiathèque du cœur de ville

Contact :
02 51 31 89 02
lepoiresurvie@biblio-vieetboulogne.fr

SAMEDI 28 AOÛT

Festi'Arts d'Élise

Organisé par la mairie

de 12 h à 00 h
Parc du Moulin à Élise

Contact :
02 51 31 80 14
www.ville-lepoiresurvie.fr

DU 3 AU 19 SEPTEMBRE

Tournoi Yon et Vie

Organisé par le Tennis club

Toutes les fins de journée
Complexe de l'Idonnière

Contact :
tennis.lepoiresurvie@fft.fr

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Festi'Assos

Organisé par la mairie

de 10 h à 18 h
Place du Marché / La Montparière

Contact :
02 51 31 80 14
www.ville-lepoiresurvie.fr

4 ET 5 SEPTEMBRE

Week-end de reprise

Organisé par la JA Basket

Samedi 04/09 : de 9 h à 22 h
Dimanche 05/09 : de 9 h à 18 h
Complexe de l'Idonnière

Contact :
jabasket.lepoire@orange.fr

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

Rendez-vous nature

Organisé par l'Office de Tourisme Vie et Boulogne avec Coralie Prouteau, la Cicadelle

à 10 h
Parc du Moulin à Elise

Contact :
02 51 31 89 15
ot@vieetboulogne.fr

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Week-end rallye équestre

Organisé par Les Sabots de la Vie

à partir de 7 h 30
Parc du Moulin à Elise

Contact :
06 21 94 78 41
lessabotsdelavie@gmail.com

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Vide grenier

Organisé par Le Poiré Roller

de 9 h à 17 h
La Martelle

Contact :
videgrenierlepoireroller@gmail.com

18 ET 19 SEPTEMBRE

Rallye de la Vie

Organisé par le Poiré Sport Auto

Samedi 18/09 : de 14 h à 18 h 30
Dimanche 19/09 : à partir de 8 h
Complexe de l'Idonnière

Contact :
www.rallyedelavie.fr

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

Rencontre genôte

Spéciale « nouveaux arrivants »

Vous êtes nouvellement installé au Poiré-sur-Vie ? Venez découvrir le territoire et ses atouts, échanger avec les élus et aussi faire connaissance.

11 h
La Martelle

Contact :
02 51 31 80 14
www.ville-lepoiresurvie.fr

*** Le maintien et les mesures d'accueil des manifestations peuvent évoluer en fonction des consignes sanitaires.**



SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021

Festi'Assos



**PLACE DU MARCHÉ
STADE DE LA MONTPARIÈRE**



DE 10H À 18H



LE POIRÉ-SUR-VIE

**VILLE DU POIRÉ
SUR VIE**